



Fondation
BMP
Foundation

**DONNER
AUTREMENT**



**DON DE TITRES COTÉS
EN BOURSE**

AUGMENTER VOTRE DON

Le don de titres cotés en bourse permet d'accroître considérablement le montant et l'impact de votre don sans qu'il vous en coûte davantage.



450 266-5548 | fondationbmp.ca





En faisant un don de titres cotés en bourse (hors régime enregistré), vous contribuez à offrir de meilleurs soins de santé dans la région de Brome-Missisquoi, mais cela vous permet aussi de retirer des avantages fiscaux substantiels. Ce qui permet de réduire considérablement le coût de votre don et de donner plus que vous ne pourriez l'imaginer.

Les titres peuvent comprendre des actions, des fonds communs de placement, des fonds distincts, des obligations, des actions accréditatives et des options d'achat d'actions des employés.





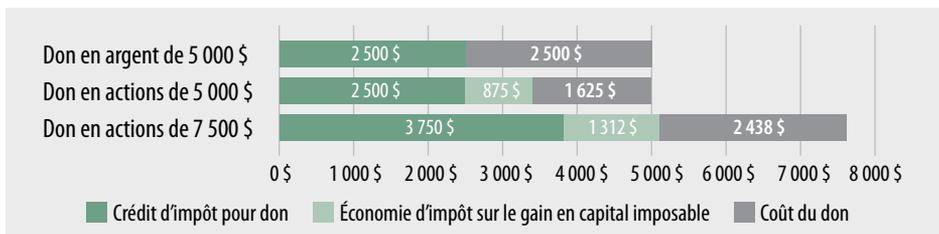
AVANTAGES

En plus de recevoir un reçu pour dons pour le montant de la juste valeur marchande des titres donnés, vous réaliserez une économie provenant de l'exemption de l'impôt à payer sur le gain en capital.

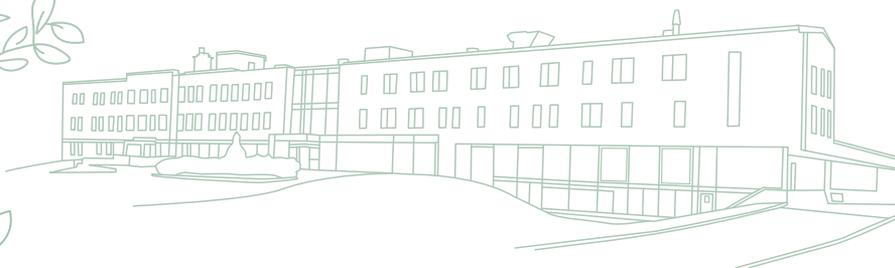
Faire un don de titres cotés en bourse est simple. Votre courtier peut aisément et rapidement transférer les titres de votre compte à celui de la Fondation BMP. Vous pouvez choisir de donner vos titres immédiatement ou dans le cadre de votre testament. Il pourrait aussi être plus avantageux d'effectuer votre don par l'intermédiaire de votre **société de gestion. Informez-vous auprès de votre fiscaliste ou de votre courtier.**

Vous recevez une reconnaissance de votre vivant, que votre don soit immédiat ou prévu dans votre testament.

Dans cet exemple, un donateur possède des actions dont le coût d'acquisition se chiffre à 30 \$ l'action et la valeur marchande unitaire à 100 \$ lors du don. Voici une comparaison de ce qu'il en coûterait au donateur pour faire un don en actions de 5 000 \$ par rapport à un don en argent (chèque ou carte de crédit) du même montant :



Tous les exemples ont été simplifiés pour fins de démonstration. Les crédits d'impôts et les impôts payables ont été arrondis à un taux de 50%. Veuillez consulter votre professionnel pour être conseillé selon votre réalité.



Vous avez déjà prévu un don de titres cotés en bourse à la Fondation BMP ?

Faites-nous part de vos intentions en contactant Francis Laramée, directeur général de la Fondation BMP. Vous aurez aussi l'assurance que nous comprenons parfaitement vos intentions et que nous pourrons y donner suite de la manière la plus efficace qui soit.

Le don de titre immédiat vous permet de recevoir une reconnaissance de votre vivant comme prévu dans le plan de reconnaissance de la Fondation BMP.



Ce document contient des renseignements généraux qui ne remplacent aucunement les conseils de professionnels. Les exemples présentés dans ce document sont uniquement pour des fins d'illustration. Nous vous invitons donc à consulter votre conseiller financier, comptable ou notaire afin de vous assurer que votre don tiendra compte de votre situation particulière.

Fondation de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins

950, rue Principale
Cowansville, Québec J2K 1K3

450 266-5548 | francis@fondationbmp.ca



fondationbmp.ca